



GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale

Afrique

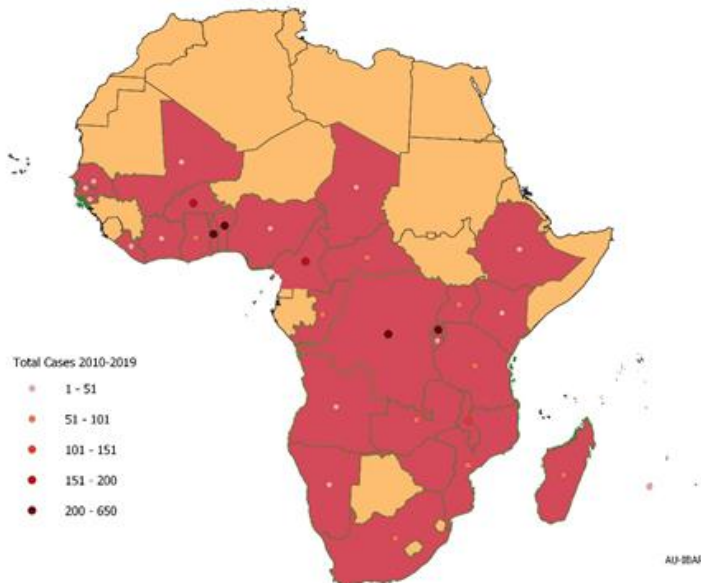


Groupe Permanent d'Experts (GPE) sur la Peste Porcine Africaine (PPA) en Afrique

(amendé le 13 mars 2025)

Introduction

A l'échelle mondiale, la situation de la *peste porcine africaine* (PPA) est de plus en plus préoccupante. La PPA trouve ses racines (dans un cycle sylvatique) en Afrique subsaharienne, avec des hôtes réservoirs dans la faune sauvage (sangliers, phacochères ou autres porcins sauvages), des fomites inanimés et des arthropodes-vecteurs compétents, notamment les tiques molles. Entre 2018 et 2020, des foyers de peste porcine africaine ont été signalés à l'UA-BIRA dans 27 pays d'Afrique¹.



Au-delà des "notifications immédiates", le *Système mondial d'informations zoo-sanitaires* (WAHIS) de l'OMSA saisit également les notifications de la PPA dans les rapports semestriels soumis par les pays membres. Contrairement à la plupart des maladies animales transfrontalières, il n'existe toujours pas de vaccin ou de traitement spécifique pour maîtriser la peste

porcine africaine. Par conséquent, le contrôle de la PPA repose sur des approches sanitaires strictes.

La Stratégie africaine de lutte contre la peste porcine africaine, élaborée conjointement par l'UA-BIRA, la FAO et l'Institut international de recherche sur

¹ Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Centrafrique (Rép.), Congo (Rép. Dém.), Congo (Rép.), Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe.

l'élevage (ILRI) en 2017, indique clairement que les foyers de peste porcine africaine réduisent la productivité de la filière porcine, ce qui est aggravé par une épidémiologie et une dynamique de la peste porcine africaine mal comprises, par l'impact socio-économique et par le rôle de la faune sauvage dans la propagation de la maladie. La stratégie continentale révisée de lutte contre la peste porcine africaine (2021) devrait renforcer les capacités régionales des services vétérinaires.

Au-delà de l'Afrique, malgré les efforts de prévention et de lutte, la peste porcine africaine persiste dans les populations de porcs domestiques et sauvages en Europe et en Asie, ce qui a entraîné une crise sans précédent dans le secteur porcin mondial.

La situation actuelle présente non seulement un risque mondial pour la santé et le bien-être des animaux, les économies nationales et internationales, mais aussi pour les moyens de subsistance, en particulier ceux des communautés rurales, et le secteur privé. C'est pourquoi l'**Initiative pour la maîtrise mondiale de la PPA** a été développée sous l'égide du GF-TADs. Le GF-TADs a identifié les rôles clés que doivent jouer les pays, l'OIE (OMSA), la FAO et le secteur privé pour la lutte mondiale contre la maladie. La maîtrise de la peste porcine africaine à l'échelle mondiale exige une gestion adéquate des risques grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes nationaux de lutte. La communication sur les risques est un élément crucial de ces programmes pour aborder efficacement les comportements et les pratiques à risque. Le GF-TADs appelle les pays à gérer les risques en appliquant les normes internationales de l'OMSA et à maintenir la transparence par un partage efficace de l'information et une notification rapide de la maladie par le biais du OMSA-WAHIS.

La plateforme GF-TADs de la FAO et de l'OMSA a mis au point l'Initiative mondiale qui vise à assurer une coordination et une coopération régionales et mondiales efficaces pour lutter contre la peste porcine africaine (résultat 2 de l'Initiative GF-TADs 2020-2025), grâce à des réseaux d'experts régionaux et mondiaux efficaces et le renforcement de la coordination et de la coopération intersectorielles (résultat intermédiaire 2.2) pour mettre en place des mesures de prévention et de préparation aux urgences efficaces ; et minimiser les effets négatifs de la peste porcine africaine.

Plus d'informations : <https://rr-africa.woah.org/fr/projets/gf-tads-afrique/peste-porcine-africaine/> et <http://www.gf-tads.org/asf/asf/en/> (Anglais).

Le Groupe permanent d'experts sur la PPA (GPE-PPA) pour l'Afrique est établi au sein du GF-TADs de la FAO/OMSA pour promouvoir l'échange régulier d'informations et de bonnes pratiques entre les autorités vétérinaires nationales concernées, les experts internationaux et nationaux, et le secteur privé.

Le GPE-PPA pour l'Afrique débutera ses travaux avec un noyau de 9 pays membres fondateurs issus de l'Afrique centrale, orientale, occidentale et australe, dans le but de s'étendre progressivement à d'autres pays.

Objectifs - Renforcer la coopération régionale africaine et le dialogue sur la lutte contre la PPA à travers :

- Un échange régulier d'informations sur la préparation aux urgences liées à la PPA et les mesures de lutte appliquées,
- Un soutien technique pour l'examen régulier des stratégies nationales et régionales de maîtrise de la PPA par des experts, sur la base des expériences et des meilleures pratiques, en vue de fournir des conseils scientifiques et techniques,
- Formulation technique de politiques de lutte contre la maladie et d'orientations scientifiques pour aider à la coordination des efforts de prévention et de maîtrise de la peste porcine africaine.
- Renforcer / favoriser / promouvoir la collaboration régionale sur ;
 - le diagnostic de laboratoire par l'échange des meilleures pratiques et le soutien au renforcement des capacités,
 - la recherche appliquée ou l'adaptation des outils existants, y compris l'épidémiologie de la peste porcine africaine, la biosécurité, la socio-économie et le développement de vaccins contre la peste porcine africaine,
 - un soutien technique et des conseils sur les campagnes de sensibilisation par l'échange des meilleures pratiques et des outils pour améliorer la communication sur les risques, l'engagement des communautés et des parties prenantes, ainsi que le changement des comportements,
 - un soutien et des conseils techniques sur la surveillance transfrontalière et les mesures concertées de gestion des risques le long de la chaîne de valeur porcine, entre les pays de la région Afrique.
- Communication régulière/échange d'informations/partage des résultats des discussions de groupe avec les autres pays membres et toutes les parties prenantes,
- Coordination sur :
 - les processus de consultation pour fournir un retour d'information régional au Groupe de Travail PPA du GF-TADs,
 - le soutien et les conseils techniques sur l'identification des priorités pour le développement et l'adaptation des outils existants, les besoins de formation et les projets de contrôle de la PPA pertinents pour la région,
 - contribution au développement de campagnes de sensibilisation pour engager d'autres pays dans des programmes de contrôle de la PPA,
- Collaboration sur les maladies porcines d'importance pour la santé publique afin de préconiser des activités liées à l'initiative Une Seule Santé dans la mise en œuvre des mesures de biosécurité au niveau des exploitations, qui traiteront également les maladies porcines d'importance pour la santé publique, par exemple la cysticerose porcine.

Composition

- Les pays membres (**Afrique du Sud, Cabo Verde, Cameroun, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali Nigeria, Ouganda et Togo**) établiront le GPE PPA pour l'Afrique. Des experts d'autres pays de la région seront inclus dans le GPE PPA lorsque cela sera pertinent, en fonction de l'extension de l'engagement de plus de pays dans des stratégies actives de lutte contre la PPA.
- L'UA-BIRA, les Communautés économiques régionales (CEEAC-CRSA, CEDEAO-CRSA, IGAD-ICPALD et SADC-LTC), les représentations régionales de la FAO et de l'OMSA, ILRI et autres organisations régionales actives dans le domaine des stratégies de contrôle de la santé animale.
- Des experts PPA, reconnus au niveau régional et mondial et ayant une expérience de travail en Afrique, seront inclus dans le groupe sur une base *ad hoc*.
- Des représentants des Laboratoires de Référence et des Centres Collaborateurs de l'OMSA et de la FAO, ainsi que des laboratoires nationaux/régionaux sélectionnés: le Centre panafricain de vaccins vétérinaires de l'Union Africaine (AU-PANVAC) Debre-Zeit, Éthiopie ; l'Institut national de recherche vétérinaire, Vom, Nigeria ; le *Animal Health Institute (AHI)*, Sebeta, Éthiopie ; *Onderstepoort Veterinary Research (OVR)*, Pretoria, Afrique du Sud, l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles - Laboratoire National de l'Élevage et de Recherches Vétérinaires (ISRA-LNERV), Dakar, Sénégal et le *Botswana National Veterinary Laboratory (BNVL)*, Sébébé, Botswana.
- D'autres experts internationaux reconnus provenant d'universités (secteur académique), des partenaires et des bailleurs de fonds intéressés par la PPA ou d'autres sujets techniques seront invités par le groupe à soutenir le GPE PPA sur une base *ad hoc*.
- Notez que la composition doit être diversifiée, avec des experts issus des services vétérinaires, de la filière porcine, des universités, des institutions de recherche, des ONG agissant sur la PPA ou le développement de la production porcine, du secteur privé, le long de la chaîne de valeur.

Gouvernance

Le Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine (GPE-PPA) sera établi sous l'égide du GF-TADs pour l'Afrique. Il rendra compte au Comité de pilotage régional (CPR) du GF-TADs pour l'Afrique et assurera la liaison avec le Groupe de Travail PPA du GF-TADs.

Présidence : Les réunions seront accueillies à tour de rôle par les pays membres fondateurs du GPE-PPA, le représentant du pays hôte préside la réunion après accord du GPE-PPA.

La Représentation Régionale pour l'Afrique de l'*Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)*, basée à Bamako, au Mali (RR AF), assurera le secrétariat technique

en coordination avec le Bureau régional pour l'Afrique (RAF) de l'*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO).

Mécanisme de financement

- Les frais de réunion liés aux représentants des pays membres Africains et les frais d'organisation logistique des réunions seront couverts par les trois organisations (FAO, OMSA et UA-BIRA).
- Les autres membres sont censés couvrir leurs propres dépenses ou chercher des financements auprès d'organisations partenaires.
- Les coûts de fonctionnement du Secrétariat technique seront couverts par l'OMSA.

Mécanisme de réunion

- Les réunions auront lieu dans les pays membres du GPE-PPA, sur base rotative;
- Le GPE-PPA se réunira en présentiel au moins une fois par an, des consultations électroniques et des réunions en ligne pourront être organisées entre les réunions;
- Langue : Anglais et Français avec interprétation simultanée ;
- Le pays hôte devra aider le Secrétariat technique à identifier le lieu de la réunion / l'hôtel approprié et fournir un soutien logistique, y compris le transfert depuis l'hôtel et, si possible, le dîner de bienvenue ou la soirée sociale ;
- Un compte-rendu de la réunion sera préparé par le Secrétariat technique du GPE-PPA, diffusé aux participants par e-mail et publié sur le site web de la Représentation Régionale de l'OMSA pour l'Afrique.

Participants à la réunion

- **Pays membres fondateurs :**
 - Délégués OMSA (DSV ou représentant désigné du DSV),
 - Experts techniques (nationaux) de la PPA dans le domaine traité.
 - Le nombre total de participants de chaque pays membre fondateur ne devra pas dépasser deux personnes (à l'exception du pays hôte lorsqu'il s'agit d'une réunion en présentiel).
- **Experts en la matière**, sélectionnés parmi les experts internationaux et régionaux reconnus en matière de PPA et/ou de maladies porcines.
- **Représentants de l'UA-BIRA, de la FAO et de l'OMSA.**
- **Représentants d'organisations partenaires :** sur autorité des membres du Groupe.
- **Observateurs de la réunion :** sur autorité du membre – pays hôte.